



La pauvreté en Belgique

Cahiers > Casse sociale > Infographie

Le 29 mai 2017 | Mise en ligne : **Thierry Verhoeven**

Le risque de pauvreté en Belgique selon le statut en 2016

| | Risque de pauvreté |
|-------------------------------|--------------------|
| Travailleur | 4,7 |
| Chômeur | 45,9 |
| Pensionné/Prépensionné | 13,3 |
| Autre inactif | 32,0 |

Source : Direction générale Statistique - Statistics Belgium : EU-SILC 2016

On voit évidemment que le travail protège encore bien contre la pauvreté mais, ces derniers temps, les « jobs à la con » sont de plus en plus nombreux. En anglais, on appelle cela les « bullshit jobs » : boulots pas très intéressants, pas bien payés et avec un mauvais statut. Exemple : livreur de pizzas

Le risque de pauvreté en Belgique avant tous les transferts sociaux, après les pensions et après tous les transferts sociaux

| | Total | Femme | Homme |
|--|-------|-------|-------|
| Avant tous les transferts sociaux | 44,2 | 47,5 | 40,7 |
| Après les pensions | 26,3 | 27,6 | 24,9 |
| Après tous les transferts sociaux | 15,5 | 16,5 | 14,4 |

Source : Direction générale Statistique - Statistics Belgium : [EU-SILC 2016](#)

Sans la sécurité sociale et l'aide sociale, il y aurait beaucoup plus de pauvres. Sans aucune indemnité ni allocation sociale, le risque de pauvreté serait de plus de 44%. C'est la 1ère ligne : « avant transferts sociaux.

Avec uniquement une pension de retraite, le risque de pauvreté serait encore de 26,3%. C'est la 2e ligne.

Avec la sécurité sociale et l'aide sociale, le risque de pauvreté est moins élevé : 15,5%.

C'est la 3e ligne.

Pour une explication sur le calcul de la pauvreté, lire notre article : [1 personne sur 5, pauvre ou presque](#)
